



Grenoble, le 11 décembre 2013

Communiqué de presse

Création d'une nouvelle zone de sécurité prioritaire en Isère

Le ministère de l'Intérieur a annoncé aujourd'hui la création de 16 nouvelles zones de sécurité prioritaires (ZSP) dont une en Isère, sur Villefontaine – l'Isle d'Abeau.

Dans les semaines à venir, le préfet de l'Isère et le procureur de la République de Vienne, en lien avec la police, la gendarmerie et les collectivités territoriales vont travailler à la définition du périmètre de la ZSP de Villefontaine – l'Isle d'Abeau et à l'élaboration d'un diagnostic partagé.

Pour rappel, la première ZSP de l'Isère située sur Grenoble-Echirolles a été installée en mars 2013. Le secteur, correspondant aux quartiers de la Villeneuve de Grenoble, la Villeneuve d'Echirolles, Teisseire et Mistral, s'étend sur une superficie totale de 186,2 hectares et une population de 33000 habitants.

Au niveau national, les premiers résultats de lutte contre la délinquance dans les ZSP sont positifs et encourageants : augmentation des mises en cause pour trafic de drogues de 38%, recul des nuisances et des incivilités de -11%, baisse des phénomènes de violences urbaines de -27%, recul des cambriolages de -3%.

La création des zones de sécurité prioritaires répond à la nécessité d'apporter à ces territoires des réponses durables et concrètes qui prennent en compte les problèmes locaux. Le but est de mutualiser les moyens de lutte contre la délinquance et l'économie souterraine. Pour ce faire, trois instances de pilotage ont été créées :

- une cellule opérationnelle des forces de sécurité (des services de police, douanes, services fiscaux, parquet, Urssaf ...) ;
- une cellule des partenariats (préfecture, élus, parquet, Éducation nationale, direction du travail, Pôle emploi, missions locales, bailleurs sociaux, direction de la cohésion sociale...) ;
- un comité territorial de lutte contre les fraudes.

Contact presse :

Service communication de la préfecture : 04-76-60-48-05
communication@isere.pref.gouv.fr